



RECYCL'AS

Nouveau référentiel Aide-Soignant



Aides-soignant



Aucun



Présentiel



2 jours - 14 h



Max. 15 pers



Adhérents :

250€/jour/stagiaire

Non adhérents:

290€/jour/stagiaire

Ce programme de formation couvre les aspects essentiels du nouveau référentiel de compétences pour les aides-soignants à domicile, en combinant théorie, démonstrations pratiques et exercices interactifs pour favoriser l'apprentissage et l'application des connaissances dans des situations réelles.

OBJECTIFS

Permettre aux participants de mettre à jour les compétences et connaissances liées à la modification du référentiel de compétences aide-soignant dans un double objectif : Faire évoluer et améliorer leurs pratiques professionnelles ; Encadrer les élèves aides-soignants dans leurs apprentissages.

CONTENU

- **Compréhension de l'Arrêté du 10 Juin 2021** : Familiarisez-vous avec les exigences de cet arrêté pour obtenir le Diplôme d'État d'Aide-Soignant.
- **Aspects Législatifs et Réglementaires** : Analysez et appliquez les textes législatifs et réglementaires encadrant la pratique des aides-soignants à domicile, en respectant les normes et règles en vigueur.
- **Évaluation du Changement Clinique** : Recyclez vos compétences en évaluation clinique, maîtrisez la collecte précise des paramètres vitaux (pouls, pression artérielle, etc.), et assurez-vous du traitement adéquat des données de santé selon le RGPD.
- **Nouveaux Actes Professionnels** : Comprenez et pratiquez les nouveaux actes professionnels définis par le décret du 23 juillet 2021, tels que le changement de support de poche de colostomie, la mesure de la glycémie, et la gestion de masques respiratoires.
- **Rôle en Pharmacologie** : Définissez et appliquez les principes de gestion et de surveillance des médicaments pour assurer une administration sûre et conforme.
- **Soins Cutanés de Qualité** : Développez des compétences pour prévenir et traiter les problèmes cutanés, et pratiquez les techniques adaptées aux besoins des patients.
- **Compétences d'Encadrement** : Acquérez des aptitudes pour encadrer et soutenir les étudiants et nouveaux arrivants, en utilisant des techniques de communication et de mentorat efficaces.

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Corentin SALLIOT

Infirmier diplômé d'État

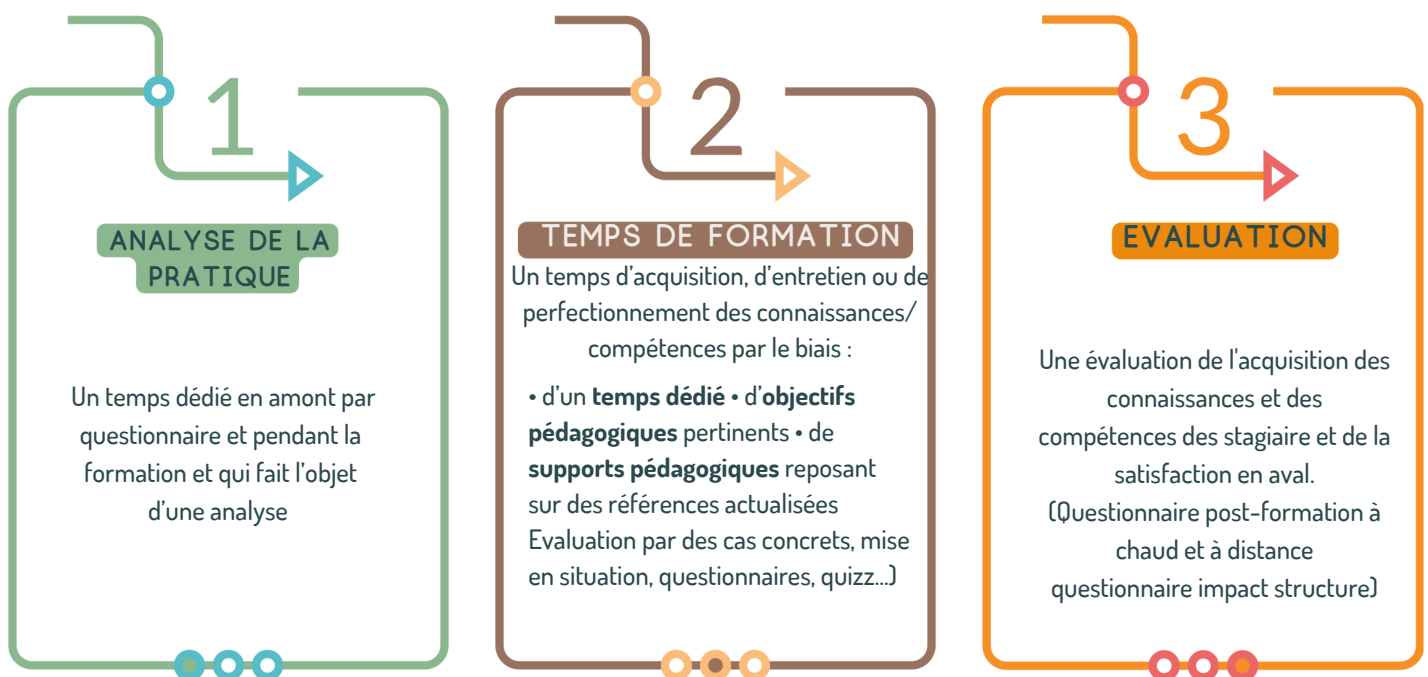
Formateur en santé

NOTRE MÉTHODE

Les sessions de formations proposées par la C3SI ont vocation à faire acquérir, entretenir ou perfectionner les connaissances et compétences des apprenants.

Notre méthode de formation se distingue par une approche personnalisée et innovante, alliant théorie et pratique pour répondre précisément aux besoins de chaque apprenant. En tant qu'organisme de formation, nous mettons en avant notre expertise dans le secteur de la santé et notamment de l'activité en centres de santé et notre capacité à adapter nos programmes en fonction des évolutions du terrain, garantissant ainsi des formations pertinentes pour les professionnels et bénévoles des centres de santé.

UNE MÉTHODE QUI S'APPUIE ÉGALEMENT SUR :



Une méthode de formation basée sur la rencontre entre les stagiaires et le formateur

- En présentiel ou distanciel
- Une équipe de formateurs compétents avec une connaissance de la pratique en centres de santé.
- Un **support de formation** remis à chaque stagiaire.
- Une durée de la formation de 1 ou 6 jours
- Des apports théoriques
- Une place laissée aux échanges entre participants
- Des **Cas concrets** apportés par les participants et le formateur
- Des **supports variés**
- A l'issue de la formation, **une évaluation** sera réalisée



MODALITÉS D'INSCRIPTION

TARIFS ET FINANCEMENTS

COMMENT S'INSCRIRE?

En ligne : sur le site de l'ANDPC

Numéro organisme de formation : 8425

Par téléphone : 02 40 96 98 74

Par mail : formation@c-trois-si.fr



Pour toutes les personnes en situation de handicap, la C3SI a la possibilité d'adapter le contenu et les modalités de la formation.

Nous consulter au préalable.

Formation habilitée par l'ANDPC :

Prise en charge DPC dans la limite du droit de tirage annuel (centre de santé et libéraux conventionnés)

Prise en charge OPCO

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour

Formation hors DPC :

Prise en charge par l'OPCO si vous êtes un établissement (centre de santé, SSIAD, EHPAD...)

Prise en charge FIFPL pour les professionnels libéraux

Adhérent : 260€ /stagiaire/jour

Non Adhérent :

- en présentiel : 295€ /stagiaire/jour
- en classe virtuelle : 275€ /stagiaire/jour



N° DREETS : 52 44 08100 44

SIRET : 814 267 670 00028

CODE APE : 9499Z